

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.19 pour la Confédération des Vignerons.
270.51 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



C'est à s'demander quoi c'est qui mijotent les Allemands an'hui ? Dans tous les gazettes et les grands quotidiens on voye pu que des manifestations colossales, des rassemblements phénoménals, de l'autre côté de la frontière du Rhin. Les photographies nous montrent le « Richefleur » passant ses troupes en revue, donnant des instructions, fanatisant ses milliers et ses milliers de partisans, les rangant dans le micro de la T. S. F., Hitler par-ci ; Hitler par-là ; Hitler vu de face ; Hitler de profil ; le dos d'Hitler... — « Heil, Hitler ! » comme c'est qui crient là-bas, en tendant le bras gauche — le pus près du cœur.

Tout ça, direz-vous, c'est des parades au pas de l'oeil, du bluffe pour nous égarer ou nous intimider ! M'est avis tout même que ça sentant point bon — tout ces manifestations, qu'ont ren de pacifiques et qui nous montrent combien les esprits ont changé l'autre côté du Rhin, où qui s'arment à qui mieux mieux, pour nous tomber sur le rabe quand on y pensera le moins ! L'autre jour c'était des milliers de dockers et de travailleurs du port d'Hambourg qui criaient : Heil, Hitler ! tant qui pouvaient. Hier c'était c'te fameux congrès de Nuremberg où c'est que 60.000 ouvriers, sacs au dos et la pelle au l'épaule, ont défilé devant le Richefleur. Le lendemain c'était 80.000 jeunes hommes qui passaient en revue, au garde à vous, avec la croix gammée au bras. Pis les garçailles des écoles, chantant des cantiques en l'honneur du fureur ; les sections d'assauts reconstituées et mises en avant, les sections de protection et les militaires de la Reichwer. Des centaines de milliers de têtes de pipes avant défilés ainsi et campés sur la prairie du Zeppelin. Pour héberger, alimenter des masses pareilles, leur a fallu quasiment faire des manœuvres de mobilisation, réunir des trains, fixer des horaires, calculer les itinéraires, les durées, des trajets, créer un vrai état major.

La population civile et les « greetcheu » en particulier ont pu applaudir ces manœuvres et ces défilés en rangs serrés, pour montrer aux Allemands qui pouvaient avoir confiance en leur armée et en leur suprême chef Hitler... leur futur Napoléon ! D'après les dépêches et les correspondants de la bas les divers corps de troupe ont exécuté les exercices les plus variés, avec précision et virtuosité. On a vu évoluer des cavaliers à cheval (chez nous y sont motorisés), des artilleurs, des radiotélégraphiques, des automitrailleurs, même que les motocyclistes avec sidecar laissaient tomber en plein marche des tireurs qu'étaient point « au flanc » et qui répandaient un brouillard intense pour se cacher à l'ennemi ! Ça c'est des p'tites surprises que les Boches tenant en réserve, avec leurs satanés gaz et leurs vents de microbes, pour estimer à l'heure H les civils comme les militaires.

Et nous autres, quoi c'est qu'on dit pendant ce temps là ? On les regarde faire sans bouillir, rapport qu'on pouvons pu ren pour les empêcher de s'armer, ou pour les calmer ! Et pis avec ça, chez nous, y a toute une propagande pour nous démoraliser, pour nous empêcher d'être armé comme y faut et nous défendre contre des oussins pareils. C'est tout juste, pour certains, si qui sont point honteux d'être anciens combattants et si que dans beaucoup d'écoles l'enseignement est presque antifrancçais. « On n'ose pu parler de la patrie. Voilà le vrai scandale ! » comme disait dernièrement papa Doumergue. Seulement c'est par en haut qui devrait venir l'exemple !

maître Jeannot

AU-DESSUS DES VIVRES « A BAS PRIX » SE PLACE LA NÉCESSITÉ DU MAINTIEN DE LA CLASSE PAYSANNE.

Le plus gros Producteur et le principal Consommateur

QUELLE EST SA SITUATION ?

« La France souffre du fait de ses récoltes abondantes », écrit récemment un grand journal étranger. Dans cet esprit on est en train de tourner un film sur la crise du blé. Celui-ci ne nous apprendra pas grand-chose de nouveau. Comme argument principal on fait bien ressortir que tous les gouvernements en France doivent avant tout prendre en considération le bien-être du paysan. »

Et pourquoi ? Dans l'article du journal en question est dit textuellement : « La France est un pays agricole. Près de la moitié de la population cultive la terre. Le paysan est le plus gros producteur, mais aussi le principal consommateur. Quand ses affaires vont bien, il fait volontiers des acquisitions. Les grands magasins des villes expédient plusieurs fois par an, leurs catalogues avec des illustrations séduisantes jusqu'aux villages les plus reculés et les touristes rencontrent sur les plus petits chemins, les voitures de livraison de ces maisons. Donc de la prospérité du paysan dépend, dans une large mesure, la prospérité du commerce et de l'industrie. En outre, les paysans représentent la majorité des électeurs, car une certaine partie non négligeable des ouvriers industriels se compose de Polonais et d'Italiens immigrés qui ne jouissent pas de droits politiques. »

Ce jugement sur l'agriculture française, considérée comme l'aiguillon de la balance de l'économie nationale, est d'une justesse absolue. Mais que tous les gouvernements français aient toujours fait une politique agricole comme on nous le dit, est une autre question, que nous avons déjà souvent traitée en nous conformant le plus exactement à la vérité.

Si, en effet, l'agriculture avait été traitée comme le méritait l'importance capitale qu'elle a dans la vie économique nationale, nous ne connaîtrions pas la crise agricole en France. Et alors il ne pourrait plus être question, d'une façon générale, de crise économique.

Parfaitement ! L'agriculture a été sacrifiée à une politique économique à courte vue. La politique de blé suivie jusqu'à présent n'y change rien, elle comporte un si grand nombre de clauses et elle est tellement dispendieuse qu'elle devait plutôt avoir un effet préjudiciable.

Ce qui seul peut assurer la prospérité de l'agriculture française est l'équilibre de la production et la rentabilité bien proportionnée entre les différents groupes de producteurs agricoles. Il serait faux de croire qu'on méconnaît le grand rôle que l'agriculture joue tout naturellement dans la vie économique nationale. Mais il y a beaucoup de gens dans notre pays qui s'imaginent que l'agriculture est une fontaine inépuisable. Sans indiquer les conditions essentielles de la capacité de production, l'agriculture devrait tout simplement rendre la vie meilleure. Ceci alla bien jusqu'au moment où les économies des années précédentes furent épuisées et que les agriculteurs qui s'étaient établis, pour leur propre compte, dans une exploitation, au cours des trois ou quatre dernières années, se firent endettés à la suite de rendements défectueux. Les difficultés de l'économie rurale se répercutèrent immédiatement sur l'économie en général. L'industrie se ressentit du pouvoir d'achat de plus en plus réduit de l'agriculture. Il en fut de même pour le commerce et toutes les affaires en général.

La ruine, vers laquelle l'agriculture a glissé au cours des deux dernières années, surtout, touche à la catastrophe. L'agriculture ne put arriver à ce point que parce que le législateur ne fut plus à la hauteur de sa tâche. Les changements perpétuels de ministères, les disputes

interminables entre les partis politiques empêchèrent que les réformes économiques nécessaires fussent faites à temps. Les crises gouvernementales, qui se succédèrent de près, se terminèrent dans l'impasse d'une crise parlementaire latente. Des scandales financiers et autres événements de ce genre se suivirent, l'un faisant oublier l'autre. Les revendications des agriculteurs, leurs plaintes et leurs appels au secours se perdirent dans les tourbillons d'une atmosphère plus confuse que jamais. Les agriculteurs en tant que plus gros producteurs, que plus importants consommateurs, se virent entraînés chaque jour plus profondément dans la crise. Le régime du blé fit l'objet de longs débats. Pendant une année à peine, quatre lois sur le blé furent votées. Le prix minimum baissa, la taxe à la production vint et — en maints endroits le blé fut invendable. Le prix du blé fut souvent arbitrairement fixé par le marchand et le meunier. Une exception louable a été à enregistrer en Alsace, à de rares exceptions près, le prix du blé resta conforme à l'échelle légale. Les meuniers déclarèrent ouvertement la guerre à la quatrième loi sur le blé. Les prix des autres céréales, de l'orge, du seigle et de l'avoine, se maintinrent à un niveau si bas qu'il défia toute imagination. Les prix du bétail ont baissé rapidement. Les prix des fruits sont actuellement dérisoires. Voilà la situation du paysan, dont aucun gouvernement ne devrait perdre de vue le bien-être.

La politique du blé n'est qu'un élément de la politique agricole, telle que nous voudrions la voir pratiquée dans notre pays. Récentement nous avons dit ici même qu'il est dangereux de prétendre que l'agriculture n'a encore jamais été « protégée » comme elle l'est aujourd'hui, car le paysan s'aperçoit tous les jours davantage que son exploitation est en mauvaise posture. Celui qui prétend que l'agriculture n'a encore jamais été protégée comme aujourd'hui n'a pas le sens de la réalité. Ou il faudrait déjà qu'il spéculât sur l'intervention de la nation, pensant que des récoltes déficitaires pourraient changer la loi de l'offre et de la demande. Mais qu'en arriverait-il dans ce cas ? Le paysan aurait alors encore moins et l'Etat ne lui donnerait rien. Mais certaines gens profiteraient d'une importation dont la perspective hante leurs rêves dorés.

« La France souffre du fait de ses récoltes abondantes. Oh ! qu'il est criminel de jouer ainsi avec le destin. Les riches récoltes sont aujourd'hui comme jadis un bonheur pour notre pays. Mais c'est un malheur qu'une foule de gens — et à leur tête certains dirigeants de l'économie — s'obstinent à « débâter » sur le travail du paysan pour le déprécier et précipiter dans la misère l'agriculture qui nourrit la population. »

L'agriculture en a assez de ce jeu criminel.

Charles DORFFER,
Rédacteur en chef
du « Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine ».

La Rémunération des Agriculteurs

Contrairement à ce que prétendaient certains économistes, la sécheresse qui a sévi récemment aux Etats-Unis est loin d'avoir provoqué une hausse importante du prix du bétail. L'anecdote suivante en est la preuve.

La semaine dernière, un paysan nommé R.E. Rice, de Poplar, expédia à Saint-Louis 670 livres de porc à son mandataire habituel. Il reçut quelques jours après le produit net de la vente, déduction faite des frais de transport, d'abatage et de commission. C'était un chèque de 18 cents avec lequel il put tout juste acheter, à la charcuterie voisine, une livre de lard fumé. Une livre de lard pour 670 livres de porc !

LA VENDANGE

18 Septembre 1934

Les vendanges se poursuivent. Ceux qui ont su attendre la complète maturation ne s'en plaignent pas ; ils feront un vin de fort bonne qualité. J'aurais voulu voir commencer encore plus tard, mais n'a-t-on pas à redouter un changement de temps ?

Pour confirmer mes dires, voici deux analyses de raisins de Muscadet pris dans trois mêmes souches, à quelques jours d'intervalle.

Le 8 septembre :	
Acidité.....	5,85
Alcool en puissance.....	9,40
Le 13 septembre :	
Acidité.....	4,35
Alcool en puissance.....	10,80



En cinq jours de soleil, le fruit a gagné 140 d'alcool et perdu 1 gr. 50 d'acidité !

Et depuis l'amélioration s'est poursuivie. Evidemment il y a un plafond à partir duquel le raisin ne gagne plus.

Un vin de 10°80 à 11°, de 4 gr. à 4 gr. 1/2 d'acidité est un vin excellent, c'est la norme de nos grandes années.

Nous écrivions dès le mois de juillet : « Le prix du vin sera ce que les vignerons le feront ». « Pas d'excédents : ayez des fûts, vous les gagnerez ». Si vous avez besoin d'argent, n'avez-vous pas vos caisses rurales, n'avez-vous pas les warrants agricoles (une fois la récolte en cave) ?

On ne nous a que partiellement suivi. La hideuse débâcle est venue. Et le pauvre vigneron qui s'est esquivé toute l'année, perd en ces

quelques dernières heures le fruit, si bien mérité pourtant, de son dur labeur. A QUI LA FAUTE ?

A ceux qui n'ont pas fait une provision de fûts suffisante. Ceux-là ne sont qu'à moitié coupables. Ils furent surpris.

A ceux qui, entêtés comme des mules, sans se soucier des terribles répercussions pour les autres de leurs offres inopportunes, ont vendu quand même. Ceux-là sont sans excuses : ce sont les déserteurs de l'armée viticole.

Tout à une fin ! Quand les excédents auront été DONNÉS, c'est le mot, aux spéculateurs malins, les vrais cours rémunérateurs viendront ;

en quelques semaines le marché se consolidera.

On vous lancera « Le vin d'Algérie et celui du Midi baisse ». Peut-être, c'est exact dans la limite de quelques francs l'hecto. Mais N'OUBLIEZ PAS QUE :

Malgré les tristes temps que nous ayons traversés, la consommation générale du vin en France a augmentée au cours de la campagne 1933-34.

Le Muscadet de bonne qualité se vend toujours.

Il n'y a jamais deux grandes récoltes de suite au Pays Nantais.

Le commerce lui-même, détenteur des excédents, aura intérêt à la hausse après vendanges.

Le vin n'est pas le blé. On boit deux chopines au lieu d'une, quand son prix baisse ; on ne mange pas deux pains, même à vil prix !

Enfin et surtout, il y a la loi de 31 et celle de 34, qui prévoient en cas d'année excédentaire, le blocage et la distillation obligatoire d'une partie de la récolte de ceux ayant fait plus de 400 hectos.

Le Ministre vient de déclarer aux députés de la C. G. V. C. O. que la loi du blocage, de la distillation obligatoire, du degré minimum allaient être appliquée avec une extrême rigueur !

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat des Agriculteurs.



Recettes pratiques

Pour empêcher les chiens de chasse de boiter

Au début de la chasse les chiens ont fréquemment le dessous des pattes endolori par les chaumes, les pierres ou la terre dure. Il convient alors de tremper leurs pattes dans du vinaigre où l'on aura délayé de la suie.

Quand doit-on manger le gibier ?

Ne croyez pas que le gibier doit être corrompu à force d'être faisandé, pour être bon. La caille, le râle de genêts, ont le maximum de succulence le jour même où ils ont été tués. Un lièvre doit avoir quatre jours de maturation à l'ouverture, cinq ou six en hiver. Les faisans, les perdreaux, les bécasses et les bécassines sont conservés seulement quelques jours dans un courant d'air, et pas plus. Tous les autres oiseaux doivent être traités frais. Le sanglier, le chevreuil peuvent se garder huit jours mais seulement en hiver ; ils doivent être mangés rapidement à l'ouverture.

Remède contre les piqûres d'aoutats
Les insectes dénommés aoutats, érons, ronges, vendangeons, etc., causent d'intolérables démangeaisons. On calme immédiatement ces douleurs par une application de benzine ou d'essence à auto.

Serge DAVRIL,
Agronome.

Récolte et Vinification des Raisins rouges

ETAT DE LA VENDANGE

Les quelques raisins rouges analysés jusqu'au 8 septembre, au Laboratoire, nous donnent :

Gamays : Densité, 1070 à 1077, soit de 9°2 à 10°3 d'alcool en puissance.

Cabernets : Densité, 1070 à 1071, soit de 9°2 à 9°8 d'alcool en puissance.

En 1933, huit jours plus tard, il est vrai, nous constatons des densités légèrement supérieures, de 1075 à 1082 pour le Gamay et de 1070 pour le Cabernet.

L'acidité s'est jusqu'ici maintenue plus élevée qu'en 1933. Les raisins de Gamay avaient encore, ces derniers jours, 10 gr. d'acidité sulfurique par litre et ceux de Cabernet 9 gr. En 1933, l'acidité à l'époque indiquée plus haut, était de 7 gr. 4 pour le premier de ces cépages, et de 6 gr. 1 pour le second.

La sécheresse de l'été a généré la saturation des acides par les bases du sol. Il est probable que les dernières pluies vont amener une diminution de l'acidité des raisins.

D'une façon générale, la vendange est saine et d'un bel aspect.

CUEILLETTE — TRIAGE — EGRAPPAGE

Si le temps reste au sec, on peut attendre encore pour faire la cueillette des raisins rouges. Mais lorsque la densité des jus de raisins aura

atteint 1085 à 1090, soit 11°5 à 12°3 d'alcool en puissance, on pourra commencer la vendange. Il n'y a pas intérêt pour les raisins rouges destinés au cuvage, à les laisser surmûrir. Avec des moûts rouges trop concentrés, on risque d'avoir des fermentations incomplètes, surtout si, au moment du cuvage, la température est peu élevée.

Si les raisins rouges sont destinés à être vinifiés en blanc ou en rosé, on peut les laisser surmûrir, car la clientèle apprécie la douceur et le moelleux des vins provenant de ces raisins.

Si le temps se mettrait à la pluie, il faudrait commencer de suite la récolte des raisins rouges. La pourriture serait, en effet, à craindre et pourrait faire des dégâts sérieux dans les grosses grappes à grains serrés que nos vignes portent cette année. En cas de pourriture, il conviendrait de faire des triages soignés et de réserver seulement pour la cuve, les raisins sains ; les autres seraient vinifiés en blanc. Il sera bon, pour ces derniers, de sulfiter la vendange — 6 à 8 gr. d'acide sulfureux par hectolitre.

L'égrappage, tout au moins l'égrappage total, s'impose moins cette année que certaines autres, la proportion des grains par rapport à la râlle étant élevée. Il est toujours indiqué pour les raisins de Cabernet.

Si le temps reste au sec, on peut attendre encore pour faire la cueillette des raisins rouges. Mais lorsque la densité des jus de raisins aura

LECHOS

LA DÉFENSE DU BLÉ : A Châlons-sur-Marne, 4.000 agriculteurs, délégués de diverses associations paysannes du département, ont réclamé la stricte application du prix légal, l'organisation effective du marché des céréales et des sanctions contre les fraudeurs.

TAXE DE LUXE : On a supprimé la taxe de luxe sur les hôtels et restaurants chics, les parfums, les objets d'art, les bijoux... Mais on l'a maintenue sur nos eaux-de-vie. Celles-ci paient un droit de 2.500 francs par hectolitre d'alcool pur, dont 1.000 francs pour tenir lieu de taxe de luxe et 150 francs pour la taxe unique. Est-ce là l'égalité fiscale ?

LE CHOMAGE : Au 1^{er} septembre il y avait : 325.655 chômeurs officiellement inscrits, soit 91.568 de plus que l'an dernier, à la même époque. De plus 44,90 % de nos effectifs ouvriers sont en chômage partiel. Les cultivateurs sont les principaux clients de nos industries ; mais leur pouvoir d'achat est réduit de moitié. D'où réduction de l'activité dans nos usines et chômage.

A LISIEUX aura lieu le samedi 29 septembre le grand Concours annuel des producteurs fromagers.

RAISIN DE TABLE : La production du raisin de table oscille actuellement en France autour d'un million de quintaux. Nos exportations s'élevaient en 1929 à 487.000 quintaux ; en 1933 elles ont été ramenées à 42.600 quintaux. L'Espagne produit 2 millions 1/2 de quintaux et l'Italie 3 millions 280.000 quintaux.

CONGRÈS POMOLOGIQUE : Rappelons que l'Association Française Pomologique tiendra son 45^e Congrès à Avranches, du 19 au 21 octobre. Pour renseignements, s'adresser à M. Malabre, directeur des Services Agricoles, 4, rue Docteur-Lefèvre, à Saint-Lô (Manche).

EN ALGERIE, les superficies plantées en tabacs et déclarées en 1933 seraient de 16.497 hectares seulement contre 23.700 hectares en 1932. Aussi la récolte de 1933 est-elle en nette régression : 127.225 quintaux contre 184.444 en 1932, 180.181 en 1931 et 245.517 en 1928.

AMÉLIORATION DES MOÛTS

Elle ne sera pas nécessaire, cette année, ni pour le sucre, ni pour l'acidité, lorsque la vendange sera mise à cuver. Par contre, si les moûts sont tirés en blanc pour faire des rosés, il y aura lieu, suivant que la clientèle réclame des rosés secs ou doux, et quand la densité sera inférieure à 1090 environ, de les chapatiser.

CUVAGE ET DECUVAGE

Nous rappellerons que la plupart des accidents ou des maladies que nous constatons dans les vins rouges, au cours de l'année, ont été contractés à la cuve. C'est parce que le viticultrice n'a pas régulièrement enfoncé le chapeau, une ou deux fois par jour, ou qu'il n'a pas décuvé assez tôt qu'un certain nombre de nos vins rouges, par exemple, sont piqués. Ces accidents sont encore plus à craindre, si la température est élevée, pendant la fermentation. Qu'on veuille bien se souvenir que le chapeau de la vendange est le lieu d'élection de toutes les maladies microbiennes susceptibles d'altérer, un jour ou l'autre, nos vins. Il faut donc séparer le vin le plus rapidement possible de cette cause de contamination. Les accidents sont évidemment moins à redouter, si le vin est riche en alcool ; mais comme on ne gagne rien — sauf dans quelques vinifications spéciales — à prolonger

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

— Ben dame, oui ! riposte le gamin. J'oublie des cerises et puisqu'on vous en a, vous pouvez en profiter.

Ces paroles sont si naïves dans leur bonne intention, que le jeune homme se met à rire et que le dissimulé mal une envie de l'inviter.

— Il fait très chaud, dit-il, et ces cerises seront les bienvenues si toutefois mademoiselle ne me trouve pas trop audacieux d'oser l'en priver de quelques-unes.

Trop intimidée pour parler, je fais un geste de protestation. L'enfant, heureusement, ne me laisse pas le temps de trouver quelques mots à dire.

— Ah ! sûr que tout sera point cueilli. Les branches en cassent, tant qu'y en a ! Déjà il avait grimpé dans l'arbre et, avec de grands éclats de rire, faisait pleuvoir sur moi une grêle de cerises.

Pour cacher ma gêne, car je n'en revenais pas encore de cette aventure, je me mis à ramasser les fruits et à en remplir le panier que l'enfant avait apporté de la ferme.

Le jeune cavalier n'avait pas quitté sa selle. Gêné par ma réserve et, probablement, trop bien élevé pour la faire rompre, il me regardait en silence.

— Ah ça ! Mademoiselle. Vous oubliez d'inviter. Hé ben, moi qui croyais vous faire plaisir, et vous avez l'air d'être boudé. Sans mot dire, glacée par tant d'aplomb, j'obtempérai à ce brutal avis.

— Prenant le panier, j'allai le tendre au cavalier, qui continuait de suivre du regard tous mes mouvements.

— Prenez, monsieur, fis-je poliment.

— Vraiment, je regrette. J'ai été indiscret d'accepter l'offre de cet enfant en votre présence.

Je me ressaisis car ses excuses contenaient un discret reproche.

— Oh ! du tout, monsieur, il fait très chaud et le petit a eu raison. Goûtez ces fruits, ils sont exquis.

Il prit deux cerises, délicatement, du bout des doigts.

— Oh ! ce n'est pas assez, prenez davantage.

— Alors, servez-moi, demanda-t-il gaiement. De votre main j'accepterai tout.

— Le plus difficile serait peut-être de le manger, répondis-je en riant.

Prenant une grosse poignée de fruits,

je les lui mis dans la main.

— Je crois que j'en mangerais beaucoup si je devais les recevoir toutes de vous-même.

— N'vous gênez pas, m'sieur ? En v'là encore, crie l'enfant du haut de son arbre.

— Il est amusant ce petit, remarque l'inconnu qui a vu mon front se rembrunir.

— Oui, il est drôle.

— C'est l'enfant de la maison voisine, je crois.

— Le fils de nos fermiers, oui.

— Il a l'air joliment détrempé.

— Beaucoup trop !

Que de rancune contient mon affirmation.

En ce moment, une automobile apparaît. Instinctivement, je règle et me tourne pour dérober mon visage, car je ne voudrais pas être aperçue présentant des fruits à un jeune homme, sur le bord de la route.

Et de son arbre, mon précoce persécuteur, ricane :

— Hé, mademoiselle qui ne veut pas qu'on la voie !

Heureusement, l'étranger devine mon supplice et y met fin.

Après nous avoir remerciés le plus rapidement possible, sans oser même s'adresser directement à moi, il s'éloigne et je respire soulagée.

A peine est-il parti que l'enfant saute à terre et me regarde avec consternation.

— Il s'en va ! Moi qui pensais que c'était

voilà... Il est arrivé derrière vous et d'puis y tournait autour de cheux nous. Ah ! ben, si j'avais su !

— Il peut continuer maintenant que je suis seule à l'entendre, ses réflexions me gênent beaucoup moins.

Cependant, mon silence le trouble et il s'excuse.

— Vrai ! Faut pas m'en vouloir si j'ai resté. Je m'disais qu'du haut d'mon arbre, j'en vous gênerais pas.

— Mais je ne connais pas ce monsieur ! lui dis-je malgré moi.

— Oh, ça ! Il vous regardait de trop ; et pis, j'ai bien vu...

Je le saisis par le bras car j'avais envie de le souffleter.

— Qu'as-tu vu ?

— Dame ! Vous fâchez pas. Vous étiez rouge comme un coquelicot et vous n'osiez plus lever les yeux.

— Tu es stupide !

Je ne cherche même pas à le déromper. Je sens que je ne convaincrs jamais ce gamin vicieux.

Mais je songe avec épouvante qu'il n'en faut pas davantage pour compromettre la réputation d'une jeune fille.

Et mon visage doit refléter mon état d'âme, car l'enfant s'approche de moi et me regarde sous le nez.

— Vous faites pas de bile ! J'sais tenir ma langue, allez !... Toutes les filles du village ont leurs amoureux... Je l'sais bien, j'les connais tous, mais j'raconte jamais

rien à personne... même qu'elles m'donnent un sou quand elles me rencontrent.

— Ah ! ce précoce polisson s'exerce déjà à faire chanter le monde.

— Ecartée, je me hâte de regagner la voiture qui m'attend, prête à partir, et c'est à peine si je remercie les gens de la ferme de leur bon accueil et de leurs cerises.

Pourtant, quand la voiture démarre, je mets hâtivement la main à ma poche et je jette dix sous au gamin qui triomphe.

Ce n'est pas en pensant à moi que j'ai payé une rançon à ce petit effronté.

Non, vraiment, car je me rends bien compte que sa bave ne peut m'atteindre, mais je songe que l'inconnu qui ignore les propos tenus contre nous deux, et je ne voudrais pas qu'ils arrivent jusqu'à lui.

6 Juillet, la nuit. — Je ne puis arriver à m'endormir.

Le gamin de tantôt en a menti.

Pourquoi le cavalier serait-il venu si loin pour me rejoindre... pour me voir ?

Il m'attendait, a dit l'autre... dix minutes ?

Invention ?

S'il m'avait réellement suivie et attendue c'est qu'il aurait eu quelque chose à me dire.

Or, il ne m'a rien dit. Et l'enfant, pourtant, lui en a fourni joliment l'occasion.

Il n'a même pas fait allusion à notre première rencontre, à mon accident.

Vraiment, on aurait pu croire qu'il me voyait pour la première fois, qu'il ne m'avait jamais encore parlé.

Non, il n'avait rien à me dire.

Non, non ! il ne m'a pas attendue devant la ferme et ce n'était pas pour moi qu'il était là.

Mensonge ! C'est un mensonge !

7 Juillet. — C'est dimanche, aujourd'hui. Je suis allée, ce matin, à la première messe avec Félicie.

En arrivant à l'église, j'ai eu une véritable surprise : mon inconnu était là, debout, presque à l'entrée.

Pour gagner ma place dans le banc familial, j'ai dû passer devant lui et nos yeux se sont croisés.

J'ai vu un fugitif sourire estomper ses lèvres pendant que nous échangeons un imperceptible salut.

Oh ! comme j'étais devenue rouge tout d'un coup.

La présence de ce jeune homme à la messe m'a empêchée de prier avec ma ferveur ordinaire.

Bien qu'il fut très loin derrière moi, il me semblait que j'étais enveloppée de son regard et que je ne pouvais faire un geste sans qu'il le remarquât.

J'appréhendais et souhaitais, à la fois, la fin de la messe !

Quelque chose me disait qu'il ne partirait pas avant que nous ne soyons sorties nous-mêmes, Félicie et moi.

(A suivre).

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour : Nantes, le 20 septembre.

Farine de froment (cours préfectoral) Blé nouveau (cours officiel).....

Avoines grises ou noires..... 52

Avoines bigarrées..... 47

Sarrasin Bretagne..... 70

Sarrasin Loire-Inférieure..... 73

Orge indigène..... 62

Son bonne fabrication..... 45

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 14 septembre

VEAUX : 490. — Le kilo sur pied : 4.75 à 5.75. Tous les kilos payables.

BOEUF : 8. — Le demi-kilo : De vant : 1re qualité, 2 à 2.50 ; 2e qual., 1.50 à 2 fr. ; 3e qual., 1 à 1.50. — Der-

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr. — Céleri rave, le paquet de six, 3 fr. — Céleri blanc, le paquet de six, 3 fr. — Choux pommés, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douzaine, 5 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. 50. — Metons, la pièce, 1 à 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. 50. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 5 fr. — Porcs, le kilo, 2 fr. 50. — Pêches, le kilo, 1 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 35. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 septembre.

POMMES DE TERRE

Les affaires sont calmes.

On cote aux 100 kilos wagon départ, marchandise vrac : Hollande de Bretagne, 45 ; Parisienne du Loiret, 105 ; Mayotte de Bretagne, 57 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses triées 53, toutes venant 44 à 45 ; Early de la Sarthe, 46 à 47 ; Touraine, 48 à 50 ; Eerstelingen Nord, 50 ; Sarthe, 50 ; Paris culture, 45 à 46 ; Loiret, 48 à 50 ; Oise, 41 à 46 ; Jaune Bretagne, 32 ; Auvergne, 34 ; Sarthe, 35 ; Rosa Loiret, 65 ; Mobilhan, 60 ; Sarthe, 65 (cominab) ; Côtes-du-Nord, 62 à 63 ; Marne, 67 à 68 ; Ardennes, Meuse, 65 ; Industrie, 38 ; Royale d'Orléans, 65 ; Etoile du Nord du Loiret, 40 à 42 ; Beauvais de la Sarthe, 28.

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr. — Céleri rave, le paquet de six, 3 fr. — Céleri blanc, le paquet de six, 3 fr. — Choux pommés, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douzaine, 5 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. 50. — Metons, la pièce, 1 à 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. 50. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 5 fr. — Porcs, le kilo, 2 fr. 50. — Pêches, le kilo, 1 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 35. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 septembre.

POMMES DE TERRE

Les affaires sont calmes.

On cote aux 100 kilos wagon départ, marchandise vrac : Hollande de Bretagne, 45 ; Parisienne du Loiret, 105 ; Mayotte de Bretagne, 57 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses triées 53, toutes venant 44 à 45 ; Early de la Sarthe, 46 à 47 ; Touraine, 48 à 50 ; Eerstelingen Nord, 50 ; Sarthe, 50 ; Paris culture, 45 à 46 ; Loiret, 48 à 50 ; Oise, 41 à 46 ; Jaune Bretagne, 32 ; Auvergne, 34 ; Sarthe, 35 ; Rosa Loiret, 65 ; Mobilhan, 60 ; Sarthe, 65 (cominab) ; Côtes-du-Nord, 62 à 63 ; Marne, 67 à 68 ; Ardennes, Meuse, 65 ; Industrie, 38 ; Royale d'Orléans, 65 ; Etoile du Nord du Loiret, 40 à 42 ; Beauvais de la Sarthe, 28.

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr. — Céleri rave, le paquet de six, 3 fr. — Céleri blanc, le paquet de six, 3 fr. — Choux pommés, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douzaine, 5 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. 50. — Metons, la pièce, 1 à 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. 50. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 5 fr. — Porcs, le kilo, 2 fr. 50. — Pêches, le kilo, 1 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 35. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 septembre.

POMMES DE TERRE

Les affaires sont calmes.

On cote aux 100 kilos wagon départ, marchandise vrac : Hollande de Bretagne, 45 ; Parisienne du Loiret, 105 ; Mayotte de Bretagne, 57 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses triées 53, toutes venant 44 à 45 ; Early de la Sarthe, 46 à 47 ; Touraine, 48 à 50 ; Eerstelingen Nord, 50 ; Sarthe, 50 ; Paris culture, 45 à 46 ; Loiret, 48 à 50 ; Oise, 41 à 46 ; Jaune Bretagne, 32 ; Auvergne, 34 ; Sarthe, 35 ; Rosa Loiret, 65 ; Mobilhan, 60 ; Sarthe, 65 (cominab) ; Côtes-du-Nord, 62 à 63 ; Marne, 67 à 68 ; Ardennes, Meuse, 65 ; Industrie, 38 ; Royale d'Orléans, 65 ; Etoile du Nord du Loiret, 40 à 42 ; Beauvais de la Sarthe, 28.

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr. — Céleri rave, le paquet de six, 3 fr. — Céleri blanc, le paquet de six, 3 fr. — Choux pommés, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douzaine, 5 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. 50. — Metons, la pièce, 1 à 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. 50. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 5 fr. — Porcs, le kilo, 2 fr. 50. — Pêches, le kilo, 1 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 35. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 septembre.

POMMES DE TERRE

Les affaires sont calmes.

On cote aux 100 kilos wagon départ, marchandise vrac : Hollande de Bretagne, 45 ; Parisienne du Loiret, 105 ; Mayotte de Bretagne, 57 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses triées 53, toutes venant 44 à 45 ; Early de la Sarthe, 46 à 47 ; Touraine, 48 à 50 ; Eerstelingen Nord, 50 ; Sarthe, 50 ; Paris culture, 45 à 46 ; Loiret, 48 à 50 ; Oise, 41 à 46 ; Jaune Bretagne, 32 ; Auvergne, 34 ; Sarthe, 35 ; Rosa Loiret, 65 ; Mobilhan, 60 ; Sarthe, 65 (cominab) ; Côtes-du-Nord, 62 à 63 ; Marne, 67 à 68 ; Ardennes, Meuse, 65 ; Industrie, 38 ; Royale d'Orléans, 65 ; Etoile du Nord du Loiret, 40 à 42 ; Beauvais de la Sarthe, 28.

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr. — Céleri rave, le paquet de six, 3 fr. — Céleri blanc, le paquet de six, 3 fr. — Choux pommés, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douzaine, 5 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. 50. — Metons, la pièce, 1 à 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. 50. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 5 fr. — Porcs, le kilo, 2 fr. 50. — Pêches, le kilo, 1 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 35. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 septembre.

POMMES DE TERRE

Les affaires sont calmes.

On cote aux 100 kilos wagon départ, marchandise vrac : Hollande de Bretagne, 45 ; Parisienne du Loiret, 105 ; Mayotte de Bretagne, 57 ; Saucisse rouge de Bretagne, grosses triées 53, toutes venant 44 à 45 ; Early de la Sarthe, 46 à 47 ; Touraine, 48 à 50 ; Eerstelingen Nord, 50 ; Sarthe, 50 ; Paris culture, 45 à 46 ; Loiret, 48 à 50 ; Oise, 41 à 46 ; Jaune Bretagne, 32 ; Auvergne, 34 ; Sarthe, 35 ; Rosa Loiret, 65 ; Mobilhan, 60 ; Sarthe, 65 (cominab) ; Côtes-du-Nord, 62 à 63 ; Marne, 67 à 68 ; Ardennes, Meuse, 65 ; Industrie, 38 ; Royale d'Orléans, 65 ; Etoile du Nord du Loiret, 40 à 42 ; Beauvais de la Sarthe, 28.

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	69 »
Son mélassé Say.....	66 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme "Ovox"	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 »
N° 2 bis, pour poussins.....	150 »
N° 2 ter, pour poussins.....	130 »
N° 3, pour poules en mue.....	130 »
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 »
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 »
Farine de viande, logée.....	190 »
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 19 septembre.

Aubergines, la douzaine, 10 fr. — Artichauts, la douzaine, 10 fr. — Carottes, la douzaine, 5 fr.